

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2019 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président
Date de la convocation : 4 avril 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 11 avril 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise KORCZENIUK, Thierry BARTHÉLÉMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jeannine SUAREZ à Christiane SAMSON
Michel COUPERIER à Bernard GARCIA
Philippe OSSEDAT à Frédérique BARADUC
Claude NOWOTNY à Marie-Noëlle BONNARD
Hélène BOUDON à Claude GOUILON-CHENOT
Benoit GENEIX à Thierry DEGLON

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Bernard LORTON, André IMBERDIS, Jean-Louis GADOUX, Aline LEBREF, Carine BRODIN

Conseillère suppléante ayant voix délibérante : Séverine CHAPUIS

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

VOTE DES SUBVENTIONS 2019

Rapporteur : Daniel BERTHUCAT, Vice-Président

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

47

Suppléants ayant voix
délibérantes :

1

Conseillers représentés :

6

Total votants :

54

Vu le Code Général de Collectivités Territoriales,
Vu les statuts de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne,
Vu les demandes de subventions 2019 suivantes :

Nom de la structure	Montant 2019	Observation
Association des sylviculteurs	1 000€	
AEP la Monnerie	37 000€	
AIA	24 000€	
La Ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme	174 260€	Convention en cours jusqu'au 31/08/19
	75 740€	Subvention complémentaire possible (pour couvrir la période septembre/décembre 2019) en fonction de la suite donnée à la convention susmentionnée.
Maison du tourisme	409 795€	Convention approuvée lors du conseil du 13 novembre et avenant approuvé lors de Conseil du 29 mars 2017 (subvention supérieure à 23 000 €)
Auvergne Trail Nature Team	1 000€	
Festival Concerts de Vollore	23 000€	
Festival de country	1 100€	
Festival rural - La gratte à deux pattes	1 500€	
Association Kiosque	1 000€	
Renc'arts	200€	
D'art en art	500€	
DOMISOL	200€	
CCI Coutellia	19 500€	

Ayant entendu l'exposé qui précède,
 Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le versement des subventions 2019 visées ;
- **Autorise** le Président ou son représentant, à signer les conventions annuelles d'exécution ;
- **Dit** que les crédits seront inscrits aux Budgets concernés.

TOTAL VOTANTS : 54	Conseillers présents : 48	Représentés : 6	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 54	Pour : 54	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,
 Le Président,

Tony BERNARD,
 Maire de Châteldon

